

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**3<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011**

**Séance du 21 avril 2011**

CG 11/3<sup>ème</sup>/BP-III-07

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIERE  
D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-EDUCATIFS**

—  
La politique départementale en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs a pour but, depuis 1988, de promouvoir l'aménagement du territoire en équipements sportifs, en soutenant la réalisation des petits équipements comme des plus grands. Vous trouverez, pour mémoire, le rappel des critères d'attribution des subventions en **annexe I**.

**I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

L'ensemble de cette politique a largement contribué à l'aménagement du territoire sportif tarn-et-garonnais avec 12,5 M€ investis dans l'aide aux communes ou aux associations, pour plus de 46,1 millions d'euros de travaux et 871 équipements réalisés en 25 ans. A titre d'exemple, je citerai quelques chiffres :

- 104 terrains de grands jeux, dont la plupart bénéficient de l'éclairage,
- 109 vestiaires-douches,
- 83 courts de tennis, dont certains couverts,
- 81 boulodromes.

Il convient de souligner l'effort important consenti en faveur des zones rurales, dans le but d'aider à maintenir et à promouvoir une vie associative dynamique.

Vous trouverez présenté, le bilan détaillé de l'ensemble de cette politique traditionnelle depuis 1986.

## **1. Subventions aux communes**

En 2010, notre politique départementale en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs traditionnels nous a amenés à intervenir sur **28 projets** communaux, pour un montant global de subventions de **807 242 €**.

Ces subventions ont été attribuées pour la réalisation des projets suivants :

- 5 boulodromes,
- 3 terrains de grands jeux,
- 3 plateaux sportifs,
- 3 vestiaires-douches,
- 4 courts de tennis,
- 1 aménagement de salle polyvalente et sportive,
- 6 club-houses,
- 1 éclairage et clôture de stade,
- 1 aménagement divers.

## **2. Subventions exceptionnelles aux communes et aux associations**

S'agissant des contributions exceptionnelles attribuées aux communes ou aux associations pour la réalisation d'équipements sportifs, je tiens à vous préciser, que les projets s'inscrivent :

- d'une part, dans une démarche visant à satisfaire, non seulement les besoins de la pratique sportive des clubs, mais aussi les besoins relatifs à l'enseignement de l'éducation physique et sportive des collèges,
- d'autre part, dans le cadre de la réalisation de projets structurants, relevant de cofinancements liés aux Contrats de Pays.

A ce titre, 5 équipements ont bénéficié de ces modalités de financement en 2010, pour un montant cumulé de subventions attribuées de **1 098 750 €**.

## **II - PROPOSITIONS POUR 2011**

Pour 2011, je vous propose de reconduire l'ensemble de notre politique en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs et vous soumetts, en **annexe**, la programmation 2011 des opérations subventionnables au cours de l'exercice.

Comme je l'indiquais déjà à l'occasion du BP 2010, cette programmation 2011 s'inscrit dans une démarche rigoureuse en matière de **respect des critères de recevabilité des dossiers** : comme le prévoit notre politique, seuls les dossiers relevant d'une **création d'équipements nouveaux** vous sont proposés. Les projets présentés dans le cadre de rénovations, de réhabilitations, ou d'aménagements d'équipements existants, ne sont pas recevables au regard de nos critères.

Compte tenu des dossiers figurant en annexe et des dispositions susvisées, je vous propose, au titre de l'exercice 2011, d'adopter les autorisations de programme nécessaires correspondantes.

**1. Subventions aux communes**  
(Article 204143 – Sous-Fonction 32)

**Autorisation de programme 2011 .....225 945 €**

Crédits de paiement :

- BP 2011 : 63 795 €
- BP 2012 : 100 000 €
- BP 2013 : 62 150 €

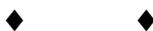
**2. Subventions aux associations**  
(Article 20423 – Sous-Fonction 32)

**Autorisation de programme 2011 .....15 600 €**

Crédits de paiement :

- BP 2011 : 15 600 €

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Approuve les autorisations de programme 2011 suivantes, ainsi que les opérations subventionnables dont la liste figure en annexe :

- subventions au communes..... 225 945 €
- subventions aux associations..... 15 600 €

- Ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants :

### *Subventions aux communes*

- Article 204143 – sous-fonction 32 :

- Au titre des exercices antérieurs à 2010 .....	190 000 €
- Au titre de l'exercice 2010 .....	180 577 €
- Au titre de l'exercice 2011 .....	63 795 €
	-----
	434 372 €

### *Subventions aux associations*

- Article 20423 – sous-fonction 32 :

- Au titre de l'exercice 2011 .....	15 600 €
	-----
	15 600 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

# EQUIPEMENTS SPORTIFS

## PROGRAMMATION 2011

CG11/3ème/BP-III-07 Ann

### **I – COMMUNES**

**(article 204143, sous-fonction 32)**

CAMPSAS	Création de vestiaires pour le club de football
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES	Création d'un terrain de beach-volley à la piscine communautaire de Valence-d'Agen
DONZAC	Création de deux courts de tennis extérieurs
LABARTHE	Construction d'un club-house sur le terrain de moto-cross
LAGUEPIE	Travaux au terrain de football (Création arrosage intégré, pare-ballons...)
LAMAGISTERE	Création de l'éclairage du terrain d'entraînement
MONCLAR-DE-QUERCY	Création d'un court de tennis
MONTAIGU-DE-QUERCY	Création d'un boulodrome couvert
MONTECH	Création de vestiaires au stade de Cadars (proximité du collège)
MONTECH	Eclairage des terrains de football de Cadars
MONTRICOUX	Création d'un terrain d'entraînement pour les jeunes
REYNIES	Création d'un club-house au boulodrome
SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT	Création d'un court de tennis couvert
VILLEBRUMIER	Création d'un terrain multisports

### **II – ASSOCIATIONS**

**(article 20423, sous-fonction 32)**

ASSOCIATION FAMILIALE LES ECLAIREURS	Travaux de sécurité, d'isolation et de chauffage au centre de Genebrières
--------------------------------------	---

Le Président,